



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Département de la Manche  
 Commune de POILLEY sur le Homme - 50220

**Procès-verbal d'installation  
 du conseil municipal,  
 et  
 de l'élection du Maire  
 et des adjoints au Maire**

SÉANCE du mardi 26 mai 2020

**Date de convocation :**  
 18 mai 2020  
**Date d'affichage :**  
 26 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 26 mai à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Poilley, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de convivialité suite à la convocation qui leur a été adressée par la mairie, conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers municipaux :

- BOSSARD David
- DATIN Philippe
- DUVAL Sarah
- GAZEAU Chantal
- GUESNON Magalie
- JOUIN Stéphane
- SAVONA André
- VIEL Pierre-Michel
- BOURGEOIS Ericka
- DECOENE Bernard
- FAROUAULT Yvon
- GUESDON Sébastien
- JACQUETTE Romain
- PAUTRET Hervé
- VALLET Sylvie

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Michel GÉRARD, Maire sortant, qui, après appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbal des élections du 15 mars 2020 et a déclaré installer M<sup>me</sup> et M BOSSARD David, BOURGEOIS Ericka, DATIN Philippe, DECOENE Bernard, DUVAL Sarah, FAROUAULT Yvon, GAZEAU Chantal, GUESDON Sébastien, GUESNON Magalie, JACQUETTE Romain, JOUIN Stéphane, PAUTRET Hervé, SAVONA André, VALLET Sylvie, VIEL Pierre-Michel dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. André SAVONA, le plus âgé des membres du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée.

Le conseil municipal a désigné M. Romain JACQUETTE, le plus jeune des membres du conseil municipal, secrétaire de séance et deux assesseurs : M<sup>me</sup> Chantal GAZEAU et M. Stéphane JOUIN.

Le président a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection à lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé, son bulletin de vote, lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

**Election du maire**

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14

Majorité absolue :

8

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
VIEL Pierre-Michel	14

M. **Pierre-Michel VIEL**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et immédiatement installé.

#### **Désignation du nombre d'adjoints (delib 2020-11)**

Il est indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire maximum.

Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé, après en avoir délibéré et à l'unanimité, à 3 le nombre d'adjoints au maire de la commune.

#### **Election du premier adjoint**

##### Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
VALLET Sylvie	15

Mme **Sylvie VALLET**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé première adjointe au maire et immédiatement installée.

#### **Election du second adjoint**

##### Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
GAZEAU Chantal	14

Mme **Chantal GAZEAU**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé seconde adjointe au maire et immédiatement installée.

#### **Election du troisième adjoint**

##### Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
SAVONA André	14

M. **André SAVONA**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième adjoint au maire et immédiatement installé.

### **Désignation du délégué au syndicat départemental des énergies de la Manche (SDEM50) (délib 2020-12)**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Poilley y dispose de **1 délégué au SDEM50**.

Une note expliquant les missions du SDEM50 et le rôle du délégué est disponible.

Il demande aux candidats de se déclarer : **M. Bernard DECOENE** se propose.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

- De désigner M. Bernard DECOENE, délégué auprès du SDEM50.

### **Désignation des délégués au CLEP Baie Bocage (délib 2020-13)**

Monsieur le Maire indique que la commune de Poilley propose **1 délégué au Syndicat Départemental de l'eau de la Manche auprès de la communauté d'agglomération Mont-St- Michel Normandie**.

M<sup>rs</sup> Yvon FAROUAULT et M. Philippe DATIN sont candidats pour représenter la commune.

Après délibération, le conseil municipal vote à bulletin secret :

- Philippe DATIN : 10 voix
- Yvon FAROUAULT : 4 voix
- Bulletin blanc : 1

M. Philippe DATIN est proposé à la CAMSMN pour être délégué au Conseil Local de l'Eau Potable Baie Bocage.

### **Désignation des délégués au syndicat intercommunal scolaire de Juilley, Poilley, Précey (délib 2020-14)**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Poilley y dispose de **4 délégués**.

Il demande aux candidats de se déclarer. Se propose :

- Mme Ericka BOURGEOIS
- Mme Magalie GUESNON
- M. Romain JACQUETTE
- Mme Chantal GAZEAU

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- VALIDE les 4 délégués désignés ci-dessus.

*Le Maire, Pierre-Michel VIEL*

*Le secrétaire de séance, Romain JACQUETTE*

Désignation du nombre d'adjoints (délib 2020-11) Désignation du délégué au syndicat départemental des énergies de la Manche (SDEM50) (délib 2020-12) Désignation des délégués au syndicat des eaux Baie Bocage (délib 2020-13) Désignation des délégués au syndicat intercommunal scolaire Juilley, Poilley, Précey (délib 2020-14)
--

<i>Pierre-Michel VIEL</i>	<i>Sylvie VALLET</i>	<i>Chantal GAZEAU</i>	<i>André SAVONA</i>
<i>David BOSSARD</i>	<i>Erica BOURGEOIS</i>	<i>Philippe DATIN</i>	<i>Bernard DECOENE</i>
<i>Sarah DUVAL</i>	<i>Yvon FAROUAULT</i>	<i>Sébastien GUESDON</i>	<i>Magalie GUESNON</i>
<i>Romain JACQUETTE</i>	<i>Stéphane JOUIN</i>	<i>Hervé PAUTRET</i>	